

Ville de Saint-Gabriel

MRC de D’Autray

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Ville de Saint-Gabriel, tenue le **6 mai 2024** à 20 h, à la salle du conseil municipal située au 45, rue Beausoleil.

Sont présents : Monsieur Gaétan Gravel, maire
Madame Julie Croisetière, conseillère n° 1
Madame Julie Tessier, conseillère n° 2
Monsieur Richard Blouin, conseiller n° 3
Madame Sylvie St-Georges, conseillère n° 4
Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller n° 5
Monsieur Stephen Subranni, conseiller n° 6

Sont aussi présents : Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier

Public : 27 personnes représentant le public

Absences motivées : Aucune

144-05-2024 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les conseillers présents forment quorum sous la présidence du maire, Gaétan Gravel, qui agit à titre de président d’assemblée et Michel St-Laurent, à titre de greffier d’assemblée.

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Julie Tessier

Et résolu à l’unanimité :

QUE la séance ordinaire du conseil du 6 mai 2024 soit ouverte à 20 h.

145-05-2024 2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Julie Tessier

Et résolu à l’unanimité :

QUE l’ordre du jour de cette rencontre du 6 mai 2024 soit et est adopté tel que présenté, en ajoutant les points suivants :

- 13.1 Embauche d’un employé à la guérite du débarcadère 2024
- 13.2 Avenant à l’entente de vitalisation (FRR volet 4) : Extension de délai
- 13.3 Nomination – Comité du lac Maskinongé
- 13.4 Retrait de la municipalité de Mandeville – Service d’inspection

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

146-05-2024 3.1 Adoption d’une chaise des générations

CONSIDÉRANT QUE la Chaise des générations est un projet porté par le regroupement Mères au front et inspiré d’une initiative du maire de Québec, monsieur Bruno Marchand;

CONSIDÉRANT QUE cette chaise vise à faire une place symbolique aux enfants lors des décisions politiques du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE cette chaise représente et porte la voix des enfants sur différents enjeux liés à la crise climatique, à la perte de biodiversité et à la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Gabriel a compétence en aménagement du territoire, en transport collectif et actif, en protection des milieux naturels, en verdissement et en lutte contre les îlots de chaleur et par ses prises de décisions, dessine et influence le legs environnemental qui sera laissé aux générations futures;

CONSIDÉRANT QUE des élèves de 3^e année de la classe de madame Marie-Pier Deschênes à l'école primaire L'envolée souhaitent nous offrir une chaise décorée de leurs mains à leur image et aux couleurs de l'avenir qu'ils souhaitent, rappelant ainsi au conseil leurs préoccupations environnementales et attentes auprès des décideurs quant à la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Gabriel mène plusieurs actions pour protéger la biodiversité, lutter et s'adapter aux changements climatiques, qu'elle fait partie intégrante de la région de la biosphère du mont Saint-Hilaire reconnue par l'UNESCO et qu'elle souhaite faire office d'exemple en matière d'environnement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Christian Paquin Coutu

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Saint-Gabriel adopte la Chaise des générations offerte par les élèves de 3^e année de l'école primaire L'envolée et y fasse symboliquement une place de choix lors des séances publiques du conseil en la plaçant en permanence autour de la table du conseil municipal afin de garder à l'esprit la présence des enfants actuels et futurs dans toutes les décisions que prendront les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Gabriel.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

147-05-2024 4.1 Séance ordinaire du 8 avril 2024

Il est proposé par Richard Blouin

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024 soit et est adopté tel que présenté.

148-05-2024 4.2 Séance extraordinaire du 22 avril 2024

Il est proposé par Julie Tessier

Appuyé par Richard Blouin

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 avril 2024 soit et est adopté tel que présenté.

149-05-2024 4.3 Consultation public des règlements CV. 591 et CV. 592

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Julie Croisetière
Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la consultation publique des règlements CV. 591 et CV. 592 soit et est adopté tel que présenté.

5. CORRESPONDANCE

DÉPÔT 5.1 Dépôt de la correspondance au 30 avril 2024

Le greffier dépose le bordereau des correspondances reçues au 30 avril 2024 sous la cote « Bordereau no. 05-2024 ».

6. FINANCES

DÉPÔT 6.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2024

Le greffier dépose l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2024.

150-05-2024 6.2 Comptes à payer au 30 avril 2024

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Richard Blouin
Et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes à payer au 30 avril 2024, des chèques numéros 8273 à 8239 totalisant **125 294.33 \$** soient et sont adoptés;

QUE les comptes à payer pour les dépenses incompressibles au 29 avril 2024, des chèques numéros 8237 à 8272 incluant les prélèvements mensuels des numéros 5691 à 5731 totalisant **511 843.42 \$** soient et sont adoptés;

QUE le maire, Gaétan Gravel, et la trésorière, Mireille Bibeau, soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. VOIRIE – TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS

151-05-2024 8.1 Autorisation de demande au MTQ – Entente de nettoyage des routes 347 et 348

ATTENDU QUE la ville désire nettoyer les routes 347 et 348 plus rapidement au printemps.

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Richard Blouin
Et résolu à l'unanimité :

QUE la ville autorise monsieur Simon Gariépy, directeur des travaux publics, à demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable de conclure une entente pour le nettoyage des routes 347 et 348 avec le balai de rue de la ville, moyennant une compensation financière.

152-05-2024 8.2 Embauche de Francis Lafond – Poste d’opérateur

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Richard Blouin
Et résolu à l’unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent l’embauche de monsieur Francis Lafond au poste d’opérateur en période d’essai, ayant débuté le 15 avril dernier, en remplacement de monsieur Pierre-Luc Beausoleil qui est présentement en congé sans traitement;

QUE monsieur Lafond soit rémunéré selon la convention collective en vigueur et soit sous l’autorité de directeur des travaux publics, monsieur Simon Gariépy.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

DÉPÔT 9.1 Dépôt des rapports mensuels d’exploitation des eaux usées d’août et de septembre 2023

Le greffier dépose les rapports mensuels d’exploitation des eaux usées pour la période d’août et de septembre 2023.

10. SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE

153-05-2024 10.1 Demande de fermeture de rue – Cible famille Brandon

ATTENDU la demande faite par Cible Famille Brandon dans le cadre de leur assemblée générale annuelle qui aura lieu jeudi le 20 juin 2024 sous forme de pique-nique dans le parc juste en face de l’organisme;

ATTENDU QUE la ville supporte cet organisme de la famille dans toutes ses activités.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l’unanimité :

QUE la circulation automobile sur la rue Monday, de la rue Dequoy à la rue Saint-Joseph, soit fermée jeudi le 20 juin 2024 de 17 h à 19 h afin d’assurer la sécurité des membres et de leurs enfants;

QUE la ville prête dix barricades à l’organisme;

QUE copie de la présente soit transmise à la Sûreté du Québec, aux services incendie et ambulancier qui couvrent le territoire de la Ville de Saint-Gabriel.

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

154-05-2024 11.1 Adoption du rapport de l’urbaniste au 30 avril 2024

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Stephen Subranni
Et résolu à l’unanimité :

QUE les membres de ce conseil acceptent le rapport de l’inspecteur en urbanisme, incluant l’émission des permis et demandes diverses, de même que le rapport du Comité Consultatif d’Urbanisme, pour la période couvrant les rencontres de ce comité jusqu’au 30 avril 2024.

155-05-2024 11.2 PAC rurales – Aire de repos et loge à la plage

ATTENDU QU'il y a des sommes restantes à l'enveloppe du PAC rurales de la Ville de Saint-Gabriel;

ATTENDU QUE la ville désire équipée la plage d'une aire de repos pour les visiteurs suite à l'abattage d'arbres malades et d'une loge pour les artistes lors des événements de la saison estivale.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu à l'unanimité :

QUE le directeur général et greffier, monsieur Michel St-Laurent, soit et est par la présente, autorisée à compléter, signer et déposer tous les documents nécessaires auprès du service de développement économique de la MRC de d'Autray, dans le but d'obtenir du financement à même le programme d'aide aux collectivités rurales pour la construction d'une aire de repos et d'une loge à la plage.

156-05-2024 11.3 Demande de dérogation mineure – 15, rue Monday (lot 3 044 617)

ATTENDU l'analyse et les explications transmises par l'inspecteur en urbanisme aux membres du conseil, pour la demande de dérogation mineure pour le lot 3 044 617 situé au 15, rue Monday;

ATTENDU QUE le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé les présentes demandes, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande;

ATTENDU QU'un avis public relatif à cette dérogation mineure a été publié le 3 avril 2024;

ATTENDU QUE suite à l'invitation, aucune personne intéressée ne s'est fait entendre par le conseil relativement à cette demande.

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent la demande de dérogation mineure du lot 3 044 617 situé au 15, rue Monday, autorisant que la marge latérale gauche soit réduite à 1.68 mètre malgré qu'elle soit fixée à 2 mètres par la grille des usages C-34 du règlement de zonage numéro C.V. 195 de la Ville de Saint-Gabriel.

157-05-2024 11.4 Adoption du règlement CV. 592 – Modification du règlement de zonage CV. 195 relatif à la zone C-37 et H-02-1

ATTENDU QU'en réponse à la crise du logement, il y a lieu d'augmenter l'offre de logements en modifiant ses règlements d'urbanisme;

ATTENDU QU'avis de motion et dépôt du premier projet ont été donné pour le règlement CV. 592 modifiant le règlement de zonage CV. 195 relatif à la zone C-37 et H-02-1 dont l'effet est d'augmenter le nombre de logements maximum dans la zone C-37 à 8 logements, et aussi d'agrandir la zone H-02-1, à partir de la zone H-02, et de permettre la classe d'usage 1310 (multifamiliale isolé), d'un maximum d'occupation de 70%, d'un maximum de 3 étages et d'un maximum de 8 logements;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation pour le règlement CV. 592 a eu lieu le 8 avril 2024;

ATTENDU QU'après la séance de consultation publique du 8 avril 2024, le conseil a adopté le projet de règlement CV. 592;

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance du certificat d'absence de demande de participation référendaire déposé par le greffier concernant le règlement CV. 592.

Il est proposé par Stephen Subranni

Appuyé par Christian Paquin Coutu

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil adoptent le règlement CV. 592 modifiant le règlement de zonage CV. 195 relatif à la zone C-37 et H-02-1, tel que déposé.

12. SPORTS ET LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

158-05-2024 12.1 Demande de pont payant – CPA Brandon

ATTENDU la demande de madame Daphné Kelly, secrétaire pour le CPA Brandon, pour avoir l'autorisation de faire un pont payant dans le cadre d'une levée de fonds pour financer leur gala de fin d'année prévu le 13 avril 2024;

ATTENDU QUE ledit pont payant aurait lieu samedi le 16 mars 2024 de 11 h à 14 h, sur la rue Saint-Georges, entre la rue Saint-Gabriel et la rue Beausoleil (samedi le 21 septembre 2024 en cas de pluie);

ATTENDU QUE le CPA Brandon s'engage à porter des dossards et à avoir des cônes ainsi que des pancartes pour la tenue du pont payant.

Il est proposé par Stephen Subranni

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent le CPA Brandon à tenir un pont payant sur la rue Saint-Georges, entre la rue Saint-Gabriel et la rue Beausoleil, samedi le 16 mars 2024 entre 11 h et 14 h (samedi le 21 septembre 2024 en cas de pluie);

QUE la tenue de cet événement soit conditionnellement à l'obtention des autorisations nécessaires auprès de la Sûreté du Québec;

QUE copie de la présente soit transmise à la Sûreté du Québec et aux responsables des services incendies et ambulanciers.

159-05-2024 12.2 Demande d'aide financière – Club de pétanque St-Gabriel-de-Brandon

ATTENDU QUE le Club de pétanque St-Gabriel-de-Brandon sollicite la participation de la Ville de Saint-Gabriel pour aider à payer leurs dépenses régulières (entretien du terrain, soirée méritas, location de salle, musique, etc.);

ATTENDU QUE le comité en charge d'évaluer les demandes de dons et de commandites a accueilli favorablement cette demande pour la somme de **300 \$**.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Sylvie St-Georges
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à verser une contribution financière de l'ordre de **300 \$** au Club de pétanque St-Gabriel-de-Brandon.

13. VARIA

160-05-2024 13.1 Embauche d'un employé à la guérite du débarcadère 2024

Il est proposé par Julie Tessier
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil acceptent l'embauche de M. Louis Pellerin-Dufort à la guérite du débarcadère du rang Saint-Augustin de la gestion du lac Maskinongé aux conditions établies avec le candidat. Les coûts seront assumés à même le budget de la gestion du lac Maskinongé;

QUE le maire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon et la directrice générale soient autorisés à signer tout document relatif à l'entente salariale pour et au nom du comité de la gestion du lac Maskinongé.

161-05-2024 13.2 Avenant à l'entente de vitalisation (FRR volet 4) : Extension de délai

CONSIDÉRANT QU'une entente de vitalisation, soit le Fonds régions et ruralité volet 4, a été signée le 7 juillet 2021 avec le ministère des Affaires municipales;

CONSIDÉRANT QUE des versements totaux de **463 550 \$** ont été effectués;

CONSIDÉRANT QUE la Ministre, par l'entremise du décret no 229404, a obtenu l'autorisation de modifier les dates pour engager et pour dépenser la totalité des sommes reçues;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la clause 13 de l'entente, une modification peut être apportée à son contenu par écrit et avec l'accord des parties;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent le préfet et le directeur général à signer l'avenant relatif à l'entente de vitalisation avec le ministère des Affaires municipales.

162-05-2024 13.3 Nomination – Comité du lac Maskinongé

Il est proposé par Julie Tessier
Appuyé par Julie Croisetière
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil nomment monsieur Richard Blouin, conseiller municipal, à titre de représentant officiel de la Ville de Saint-Gabriel, pour siéger sur le comité du lac Maskinongé.

163-05-2024 **13.4 Retrait de la municipalité de Mandeville – Service d’inspection**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mandeville a signé une entente avec la MRC de D’Autray relativement au service d’inspection et que cette entente se termine au 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de D’Autray a reçu une résolution de la municipalité indiquant son intention de mettre fin à ladite entente;

CONSIDÉRANT QUE la résolution mentionne que la municipalité désire mettre fin à l’entente au 29 avril 2024 et accepte de déboursier sa part des coûts assumés collectivement, conformément à l’entente, et pour un montant maximum de **48 000 \$**;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition a été discuté avec les municipalités faisant partie de l’entente relatif au service d’inspection;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités faisant partie du service devront adopter une résolution pour accepter le retrait de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Stephen Subranni

Appuyé par Christian Paquin Coutu

Et résolu à l’unanimité :

QUE les membres de ce conseil acceptent la demande de la municipalité de Mandeville de se retirer du service d’inspection, et ce, à compter du 29 avril 2024, et conditionnellement à ce que la municipalité débourse sa part des coûts assumés collectivement, conformément à l’entente.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

164-05-2024 **15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024**

Il est proposé par Julie Croisetière

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu à l’unanimité :

QUE la séance ordinaire de ce 6 mai 2024 soit levée à 20h49.

Gaétan Gravel
Maire

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Approbation par le maire des règlements et des résolutions selon l’article 53 de la Loi sur les cités et villes

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n’ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l’article 53 L.C.V., en apposant ma signature au bas du présent document ce 7^e jour de mai 2024.

Gaétan Gravel
Maire